Mort de M. Martin Voorhies.

Nous avons été vivement peiné hier, d'apprendre la mort d'un homme jouissant de la considération, de l'estime de toute notre communauté, M. Martin Voorhies.

M. Voorhies a succombé à une fièvre, aggravée, peut-être, d'un mal assez répandu en ville, la "grippe"; fièvre dont il était atteint depuis plusieurs semaines et dont il avait triomphé une première fois, mais qui eut un retour et qui, cette fois, reste rebelle à tout traitement.

Peu de noms sont aussi honorablement connus en Louisiane que celui de Voorhies; peu de noms ont été portés avec autant de fierté. L'homme qui vient de fermer les yeux fut un des dignes fils de cette grande famille. De race créole, il en était un type complet, se faisant par malheur de plus en plus rare.

Les brillantes études qu'il fit aux collèges de St Charles et du Grand Côteau, furent suivies d'un cours de Droit à l'Université de la Louisiane. Depuis quarante ans, il exerçait le Droit.

Absorbé par les soins de sa profession, par les intérêts de sa clientèle, modeste par nature, épris du *home*, M. Voorhies partageait son temps entre le travail et la famille. On le savait sage, de bon conseil; aussi se sentait-on irrésistiblement poussé vers lui, une fois qu'on l'avait connu.

Il était fils de Cornélius Voorhies, ancien juge de la Cour Suprême de la Louisiane, et de Cidalise Mouton, nièce du Gouverneur Mouton. Deux frères lui survivent: Albert Voorhies qui honora pendant nombre d'années notre judiciaire comme juge d'une de nos cours de District et juge de notre Cour Suprême, aussi comme Lieutenant-Gouverneur et, pendant un moment, comme Gouverneur de notre Etat; et Félix Voorhies actuellement juge de District à la Nouvelle-Ibérie.

Le défunt fut un des premiers à s'enrôler sous les drapeaux de la confédération quand éclata la guerre entre le Nord et le Sud. Après un brillant service dans les rangs des "Gardes d'Orléans," il fut fait officier d'une compagnie de cavalerie du 2me régiment de la Louisiane.

M. Martin Voorhies avait épousé une demoiselle Le Roy, fille d'Alexis Le Roy, union qui fut inaltérablement heureuse, et de laquelle naquirent neuf enfants, six fils et trois filles, dont une, Mme F. A. Tête, est domiciliée dans la paroisse Ascension.

Cet homme si bon, si pur, si chrétien, s'en va alors qu'il avait tant besoin de vivre, non pas à cause du bien être matériel qu'il apportait au sein de la famille; mais parce qu'il était un modèle de vertu pour cette génération qui lui devait le jour.

La mort n'a pas eu d'aiguillon pour lui, non. La Providence a permis que son sommeil commençât plusieurs heures avant d'exhaler le dernier souffle. Il s'était muni des consolations de la religion, il avait béni tous les êtres chers qui avaient entouré ses derniers moments de tant de tendresse; aussi la fin est-elle venue quand les blanches clartés de l'au-delà ont inondé son visage.

Il Le vieillard s'est couché dans le repos du soir, comme si la fatigue s'était glissée dans ses membres après une épouvante traite.

Paix aux cendres de cet homme de bien!

Enquête sur la perte de l'Argo

L'enquête sur la perte de l'Argo continue et les résultats se prononcent pour tourner en faveur du Dumois et de son équipage.

Voici quelques unes des déclarations du capitaine B. Turesich:

J'ai assisté à la collision entre l'Argo et le Dumois, le 28, à environ quatre-vingt milles au-dessous de la ville. J'étais sur mon bouge qui stationnait à 100 pieds au-dessous du Nouveau Canal, sur la rive est. J'ai entendu les sifflets d'un bâteau qui descendait le fleuve. Ces sifflets allaient à l'adresse du *Day Dream*, qui allait atterrir un peu au dessous du Nouveau Canal. D'autres sifflets m'ont fait comprendre qu'il y avait un bâteau qui remontait le fleuve au même endroit.

Presqu'immédiatement après, j'entendis les quatre sifflets, signe de danger. Je vis alors un petit steamer qui allait droit contre un plus grand, sur sa droite. Ch. Strand m'a pas positivement vu la collision. Il était sur le Flora et il avait rencontré l'Argo, le 27, à l'habitation Point Becker

La lumière de son mât principal était au niveau des autres lumières de tribord et de babord.

Nick Theodore, le pilote du Day Dream, a vu l'accident; il a entendu les sifflets de l'Argo, mais non ceux du Dumois. Quand l'Argo a passé près de lui, il était plus près de la rive, que quand a eu lieu la collision.

Arrestation d'un étranger suspect.

Un étranger, du nom de Smith, comparaissait, hier, devant le Recorder Adams.

C'est un homme, dont la mise et le le langage prouvent qu'il a été bien élevé et qu'il est intelligent.

Il est victime de circonstances malheureuses. On lui reproche certains méfaits qui ne sont pas à son honneur.

Il a été arrêté, hier, à 5 heures du matin, dans le fumoir du débarcadère de l'Illinois Central, coin Rampart et Delord. Lors de son arrestation, il fit une vive résistance et ce n'est qu'avec peine que la police vint à bout de lui.

L'officier Tom Maroney avait fait sa ronde pendant la nuit; ce ne fut que le matin, qu'il découvrit dans le fumoir l'individu en question, lequel courut se cacher dans un endroit retiré. Maroney le mit en état d'arrestation.

Smith résista et ce n'est qu'avec le secours de l'officier Bitterwolf qu'il réussit à s'emparer de lui. Smith fut conduit à la station de police. Bientôt on s'aperçut que l'on avait forcé l'entrée du bureau et que l'on avait placé un contenu dans le serrure pour empêcher qu'on y pénétrât.

Dans son interrogatoire, Smith a déclaré qu'il était venu de Chicago, il y a un mois environ. Il était allé enregistrer dans l'Hôtel Harrel sous le faux nom de Sterne. Il n'avait pas travaillé, dit-il, depuis qu'il est à la Nouvelle Orléans. Avant d'entrer dans l'Hôtel Harrel, il avait habité rue Royale. Smith dit qu'il exerce la profession de commis. Il a travaillé dans un bureau d'avocats à Chicago, et il comptait se rendre à Boston par steamer. Il n'avait que 80 cents en poche, quand il a été arrêté. C'est pour passer la nuit qu'il s'était glissé dans le fumoir. Il ne savait où aller, ses fonds étant très bas.

Le juge Adams lui déclare qu'il pouvait être un très honnête homme; mais que les circonstances dans lesquelles il avait été arrêté ne témoignaient pas en sa faveur. Ajoutons que l'endroit où il se trouvait touche aux Bureaux de la American News Co., où sont renfermés des objets d'une grande valeur.

Le juge l'a condamné à une amende de $25 ou à 30 jours de prison.

Bureau d'Observations Météorologiques.

Aujourd'hui, vendredi, beau temps; vents changeants tournant au nord Fraîcheur et froid dans le nord de l'Etat.

Grand Opera House.

GRANDE FÊTE SEMI ANNUELLE DONNÉE PAR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE DES JÉSUITES.

Hier, durant l'après-midi, une foule énorme, une foule d'élite, remplissait, du haut en bas, la vaste salle du théâtre de la rue Canal. Les élèves du Collège des Jésuites y donnaient, comme d'ordinaire, une brillante représentation dramatique et littéraire.

On sait à quelle popularité jouissent ces représentations. Ce sont certainement les plus courues de toute l'année, celles d'hiver, comme celles d'été. Hier surtout, l'affluence était exceptionnelle.

Nous avons remarqué dans l'assistance, au premier rang, le cardinal Gibbons, l'archevêque Jansens, de la Nouvelle Orléans, le Très Rév. Mitlebroan, et les Rév. Availhé, Scotti, Girault, Janssens, Prim, et beaucoup d'autres membres du clergé de la Nouvelle-Orléans et de l'archidiocèse.

C'est le frère J. D. Fouik qui avait fait les préparatifs de cette solennité et qui veillait à ce que tout fût en bon ordre, et chacun des invités bien placé.

A cette occasion, les élèves représentaient une tragédie en cinq actes, très bien écrite, très émouvante et d'un caractère tout à fait classique. Elle transporte le spectateur en pleine époque mythologique, dans la ville d'Argos. La thèse est un enfant trouvé, Ion, qui se trouve tout à coup à la tête d'une conspiration contre le Roi; mais on découvre qu'il est le fils même du roi, qui avait été depuis longtemps égaré. Il finit par monter sur le trône de ses pères.

Cette pièce a été fort bien rendue par les élèves G. Mullaly, A. Levy, C. Murphy, B Hutchinson, J. Hymel, L. Darbes, L. Golpi, G. Pleasant, A. McQuirk et A. Freret.

C'est un drame à grand spectacle qui exige une mise en scène soignée et un nombreux personnel. Or, les Pères Jésuites ont constamment sous la main une foule d'élèves intelligents qui leur assurent toujours le succès en pareille circonstance.

Quelques noms seulement parmi ceux qui ont figuré dans cette solennité dramatique:

Pages—MM. H. McCloskey et Hoffman.

Peuple—G. Blancond, W. Geary, G. Norès, A. Schepp, C. Ebie, T. Foley, E. Carrière, H. Barr, L. Lange, E Charbonnet, T. Reilly.

Gardes et soldats—G. Schepp, C. Woodson, C. Vidrine, W. Meyers, Dufreche, Sullivan, Pardue, Thompson, A. Capdeville, Courtin, S Kohn, Flotte, Lopez, Voss, Killeen, Mulligan, Gantreaux, Bostick, Vienne, Patorno et Tochey.

La pièce a marché rondement d'un bout à l'autre. Les élèves, depuis longtemps entre les mains de professeurs experts et habiles, ont fait de véritables merveilles.

Après tout, nous sommes dans un pays où tout se fait par la parole.

Le premier devoir de l'éducateur est donc d'apprendre à l'élève à se présenter devant le public et à parler aux foules.

C'est ce que les pères Jésuites ont compris de tout temps: maintenir sans cesse leur enseignement au niveau des idées et des besoins de l'époque et du pays où ils exercent leur mission.

Ce qui distingue ces représentations c'est que, après chaque acte, il y a un tableau où sont groupés savamment tous les personnages qui ont pris part à l'action, qui résume tout cela et fait ressortir d'une façon saisissante l'idée principale.

Il y aussi, à l'Institut de l'Immaculée Conception une société musicale instrumentale, composée d'élèves de l'établissement, qui ont exécuté sous la direction d'un maître habile plusieurs morceaux d'orchestre

d'une façon magistrale. Nous citerons entr'autres, une ouverture: Marche de Comus; une polonaise, une danse avec un accompagnement fort original; une valse du Toreador et une schottische, autant de morceaux qui ont été chaleureusement applaudis. Nous allions oublier un chant: "A boy's best friend is his mother," par l'élève Willie McGurdy.

La cérémonie s'est terminée par la distribution des prix; mais l'assemblée ne s'est retirée qu'après avoir entendu une dernière symphonie, qui a été couverte d'applaudissements: "Le Roi Coton", exécutée par l'orchestre du Collège.

Un grand succès de plus à ajouter à la liste déjà si longue et si glorieuse de tous ceux que les Pères Jésuites de la rue Baronne ont déjà à leur actif.

HOTEL DE VILLE.

Les comités des prisons et des charités, des rues et débarcadères se réunissent, ce soir, vendredi.

LA QUESTION DES LICENCES.

Il y a plusieurs jours, un citoyen de la Nouvelle-Orléans se présenta dans le bureau du maire pour demander une licence. On lui dit qu'il lui fallait payer un droit de 25 cents pour l'obtenir. Observations indignées du demandeur qui niait qu'il y aucune ordonnance autorisant la levée de ce droit. On alla aux enquêtes, et il fut parfaitement établi qu'il n'existait pas d'ordonnance qui exigeât le paiement de cette somme.

Le Conseil, averti, a voté, en conséquence, la levée d'un droit de 50 cents, au lieu de 25. A partir de ce moment, les colporteurs, les vendeurs et tous ceux qui ont besoin de licences, doivent payer les 50 cents. De là, irritation dans toute cette nombreuse population de beaugueux.

Des protestations vont se faire entendre, et l'on essaiera infailliblement de faire abolir cette nouvelle imposition sur les petits brocanteurs.

A la Douane.

Voici le chiffre des importations de sucre pour le mois de janvier 1897:

Sucres de betteraves non au dessus du No 16 D. S. en nature, venant de l'Autriche-Hongrie, 5,666,035 livres; valeur, $103,122.

Sucres au-dessus du No 16 D. S. en couleur et décolorés, venant de l'Allemagne, 261,860 livres; valeur $6,726.

$2,000 de Dommages.

M. Mitchel Lane a intenté, hier matin, un procès en dommages de $2,000, à la Cour Civile de District, contre le chef de la sûreté Dexter S Gaster et le détective Ed. Flood.

Dans sa pétition, M Lane déclare qu'il a été arrêté le 4 février 1896, par le détective Flood sur l'ordre du chef Gaster, qui l'accusait d'avoir commis un meurtre dans la paroisse Ste-Marie.

Il a été détenu en prison 28 jours, puis honorablement acquitté par les autorités de la paroisse Ste Marie. Il ajoute que son arrestation était injuste et s'est opérée sans un mandat de Cour. Privé de sa liberté, il est tombé malade et demande en conséquence $2000 de dommages.

Collision.

Hier après-midi, vers cinq heures, une collision s'est produite, à l'intersection des rues Prytanée et Première, entre le char électrique No 277 et une charrette que conduisait A. Williams, couleur. Les dommages ont été insignifiants.

Voleur audacieux.

Un agent de la police Boylan attaqué dans le centre de la ville.

Hier soir, vers huit heures, Wm. Brennan, un agent de la police Boylan, en faisant sa ronde habituelle, a été attaqué, à l'angle des rues Commune et Baronne, par deux voleurs audacieux.

Brennan marchait avec son parapluie dans la main, et arrivé près de la rue Baronne, les deux hommes sont sortis de l'encadrement d'une porte et se sont précipités sur lui le revolver en main.

Brennan aussitôt remis de sa surprise a tiré son revolver de sa poche et les malfaiteurs ont aussitôt joué de la fille de l'air.

L'agent a tiré deux coups de revolver sur les fuyards tout en les poursuivant

Ils se sont séparés près de la rue Gravier, et Brennan quitte suivait toujours celui qui portait le revolver, l'a arrêté près de l'établissement de J. Hart.

L'individu avait jeté son arme dans le ruisseau, où les agents de police l'ont trouvé quelques instants après. Conduit au poste de la police, il a dit qu'il s'appelait R. B. Dean et qu'il est natif de Chicago.

Wilson Identifié.

Plusieurs personnes se sont rendues à la prison de paroisse, hier, afin de pouvoir identifier Wilson.

Parmi les visiteurs, une femme, dont la police a refusé de divulguer le nom, a parfaitement reconnu Wilson.

Il le l'a rencontré le soir du meurtre de Chas. Glaber; il lui a dit que des voleurs venaient de tirer sur un homme dans le voisinage.

Le prisonnier a comparu hier, devant la Cour de juge Bason, afin de répondre à une accusation de vol avec effraction. Il, s'est déclaré non-coupable et a été mis sous $1000 de caution.

Il est accusé de s'être introduit dans la boutique du barbier McKoffsky, rue du Canal, et d'y avoir commis un vol considérable. Plusieurs des objets volés ont été retrouvés chez sa maîtresse, Maud McDowell, lors de son arrestation.

$25 d'amende ou 30 jours de prison.

Henry Smith, un nègre, a comparu hier matin devant le recorder Thos Adams.

L'agent de police P. Rider, appelé comme témoin, a déclaré qu'il avait arrêté Smith l'avant dernière nuit à l'angle des rues Poydras et Commerce.

Le soir avait en sa possession environ 50 livres de graisse, qu'il avait volé dans le voisinage. Il a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Incendie.

Hier soir, à dix heures moins un quart, une alarme a été donné pour un feu découvert à bord du steamship S. Otori, amarré au quai de la rue Gallopes.

Le gardien, Frank Garnichl, a découvert l'incendie et a donné l'alarme aussitôt. Les dommages ont été d'environ $50.

Prix de boisson.

Un agent de police du nom de John Beck a été arrêté l'avant-dernière soirée par le secrétaire Geo Vandervoort et le caporal Duffy. Beck était sous l'influence de la boisson et amoutait le quartier avec son sifflet lors de son arrestation.

Les détectives de Louisville.

S. Harding et G. Davis, deux détectives de Louisville, Ky, sont arrivés à la Nouvelle Orléans hier matin, à la recherche de Chas. Williamson et Peter Paradito. Ces deux dernières ont été arrêtés la semaine dernière sur un ordre du du chef de la sûreté de Louisville.

Hupka Condamné.

Peter Hupka, l'individu qui a mis le voisinage des rues Bassin et Canal en émoi, l'avant dernière nuit, en menaçant ses locataires d'un fusil, a comparu, hier matin, devant le recorder Adam.

Hupka ne pouvant expliquer son étrange conduite, a été condamné à une amende de $25 ou 30 jours de prison.

Encore devant la Cour Criminelle.

Frank McDonald, alias Thomas, a été traduit, hier matin, devant le recorder Adam, qui l'a envoyé devant la cour criminelle, sous $500 de caution.

McDonald est un des individus, qui ont attaqué et volé M. Herbert, ces jours derniers à l'angle des rues Gravier et St-Charles.

Arrestation d'un imposteur.

Il y a quelque temps, un étranger, un inconnu, se présentait chez Mme Gorbach, qui demeure, au No 1737, rue Orléans, cette Derbigny, qui s'annonçait comme étant un membre de la famille, un cousin, d'Allemagne, qui avait eu des malheurs à St-Louis, et qui était bien aise de retrouver ici, des parents. Avec un aplomb qui n'appartient qu'aux imposteurs, il donnait de sa famille toute une généalogie qui avait tout l'air d'être véridique et à laquelle Mme Gorbach se laissa prendre, ainsi que son fils.

On fêtait au parent que l'on retrouvait au fond de l'Amérique et dont les malheurs récents à St-Louis inspiraient la pitié.

Quelque temps après, le prétendu cousin arrive tout à coup dans la maison, porteur d'une grande nouvelle. Il avait vu le consul d'Autriche qui lui avait appris qu'il allait recueillir un bel héritage.

Seulement il lui fallait quelques fonds pour mener l'affaire à bien et bon train. Mme Gorbach mit sa bourse à la disposition de ce brave cousin. A la fin, le fils Gorbach témoigna le désir de connaître lui aussi le consul autrichien. L'imposteur promit tout ce qu'on lui demandait; mais jamais on ne pouvait trouver le consul en question. Le faux cousin trouvait toujours des prétextes pour justifier ses absences.

A la fin, le faux Gorbach disparut, il y a de cela quatre jours. Le fils Gorbach, inquiet, alla porter plainte à la police qui se mit à la recherche de l'individu. Les détectives Ruiney et Dale le trouvèrent dans un café du bas de la ville et le mirent en état d'arrestation.

Maintenant, ce Gorbach est-il bien possesseur du nom qu'il porte? Personne ne le sait encore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il connaît assez bien les relations de famille des Gorbach

En attendant, il a comparé hier devant l'assistant-recorder De La Bretonne et a été mis sous une caution de $500, qu'il n'a pu trouver en conséquence.

Il est maintenant sous les verrous, où il aura le temps de méditer sur l'histoire de la même force.

CHAMBRE DE COMMERCE

Conférence de Sir Alfred Mulloney—Banquet à son honneur.

Hier, grande réunion, hier soir, à la Chambre de Commerce. Sir Alfred Moloney, ex-gouverneur du Honduras Anglais devait y prendre la parole, devant les négociants de la Nouvelle-Orléans.

Comme l'assemblée n'était pas fort nombreuse, à cause de la pluie, le Capt. A. K. Miller pensait qu'il n'était pas convenable d'exiger de l'hôte illustre de la Chambre de Commerce un long discours; mais M. Dudley Coleman s'insistait au contraire pour que son excellence se fît entendre.

Sir Alfred fut alors levé et prit la parole. Il est un grand partisan des relations commerciales et fréquentes entre le Honduras et la Nouvelle Orléans. Sans vouloir établir de rivalité entre les deux pays, on peut affirmer qu'il y a pour le Louisiane d'immenses avantages à trafiquer avec l'Amérique Centrale. Ici, il y a des galères qui n'existent pas là-bas. Avec les navires de la maison Mahoon frères on pourrait doubler, tripler ces relations et donner plus d'impulsion au commerce des deux pays. Sir Alfred énumère avec complaisance tous les genres de culture, de fruits, de cocos, de plantes de toute sorte, que l'on pourrait tirer du Honduras, sans redouter le moins du monde la contagion des maladies que l'on attribue à ce pays.

Après cette séance, les personnes présentes se sont rendues à l'Hôtel St-Charles, où un banquet était offert à Sir Alph Moloney. Nous avons remarqué en tête le Capt. A. K. Miller, le consul anglais, Sir John Leigh Flynn, Frank A. Daniels, Jos. Macheca, J. N. Cefalu, Chas. Finney, Col. R. Blenkley, l'habile et actif secrétaire de la Chambre de Commerce; le Capt. T. J. Woodward, J. R. Blanchet, W. Steele, de Picayune, et le représentant de l'Abeille.

A la fin du repas, le Capt. Miller a porté un toast à la santé de l'hôte de la Chambre de Commerce.

Sir Alfred a remercié en termes chaleureux les néo orléanais de leur gracieuse et généreuse hospitalité.

Le consul anglais a porté ensuite la santé de la Reine Victoria, et le Capt. Miller, celle du Président Cleveland.

M. Bleakley a pris à son tour la parole et fait en excellents termes l'éloge de la Presse de la Nouvelle-Orléans. La Presse est d'autant plus flattée de ces paroles qu'elles tombent des lèvres d'un des hommes qu'elle estime le plus.

Après un ou deux autres toasts, la séance a été levée.

M. Alfred Moloney quitte le Honduras; il est remplacé par le Col. Wilson, qu'il n'a pas l'avantage de connaître.

Attaque nocturne.

Vers quatre heures, hier matin, Wm Knoff, domicilié rue Prieur, 415, près Toulouse, en se rendant chez lui, a été attaqué, à l'intersection des rues St-Louis et Prieur, par deux nègres qui, le revolver au poing, lui ont retourné les poches.

A Port Eads.

Port Eads, 4 février — 6 heures du soir. Vent de l'est, temps couvert.

Arrivés:

La nuit dernière, à dix heures 10, vapeur anglais Historian, de Liverpool; à Alfred Le Blanc.

A cinq heures du matin, vapeur espagnol Juan Forgas, de Barcelone, par voie de la Havane; à Strauss et Cie.

A huit heures 40 du matin, vapeur américain El Sud, de New York; au Southern Pacific.

A dix heures du matin, vapeur anglais Adelina Patti, de Cardiff; à Chas. F. Orthwein et fils.

A deux heures de l'après-midi, vapeur anglais American, de Liverpool; à M. J. Sanders.

Barque norwégienne Sorensen, des Barbades; au capitaine.

NOUVELLES A LA MAIN.

Vols.—Mme J. H. Levy, de Pattersonville, Lne, a déclaré, hier, à la police qu'elle se rendait chez ses soeur, l'avant-dernière soirée, rue Lafayette, près Dryades. Elle avait posé sa valise, contenant des vêtements évalués à $40, sur le trottoir, pour tirer la sonnette lorsqu'un nègre en passant a volé la valise et s'est enfui.

—L'avant dernière nuit, un voleur s'est introduit dans la maison inhabitée du Dr. E. Souchon, rue St Charles 2403, et en a emporté des outils d'une valeur de $14.

—Le magasin de Rasch Bros, coin Decatur et North Peters, a été visité, l'avant dernière nuit par un voleur qui a fait sien des harnais d'une valeur considérable.

Arrestation.—Will Jackson, Will Loyd, alias Walker, et Abe Thompson, trois nègres bien connus ont été arrêtés, hier après-midi, à l'angle des rues Poydras et Baronne par les détectives Rainey et Dale. Ils sont accusés d'avoir essayé de voler un individu de la campagne du nom de E. L. Johnson.

Blessure.—Hier soir, à huit heures 30, W. Clark en descendant d'un char électrique, à l'angle des rues Baronne et Poydras, est accidentellement tombé et s'est blessé à la tête. Il a été soigné à l'hôpital.

LADY MAY, DRUMMOND À SIX ANS.

Le bruit court que le comte de Perthe est soucieux de recevoir des nouvelles de Lady May, la fille de George Drummond, qui vint en Amérique il y a huit ans, parce que son père s'était mésallié.

Blessure.—Brunon Fortier, qui arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin, souffrant d'une fracture à la jambe droite a été envoyé à l'hôpital. Il était en route pour Helena, Ala, quand le train sur lequel il se trouvait a fait collision qui a été jeté à terre.

Vol de harnais.—Hier matin, un homme de couleur, du nom de Robert Smith, alias Hall, s'est rendu au magasin d'épicerie de Sam Hochstein à l'angle des rues Canal et Tremé et a offert à ce dernier de lui vendre un jeu de harnais pour $1.75 Hochstein pensant que le noir avait volé les harnais, a averti la police et Smith a été arrêté.

Les harnais ont été plus tard réclamés par Tony Mastelli, un épicier demeurant l'angle des rues Frenière et Franklin.

Chute.—Hier matin, vers 11 heures et demie, Robt. J. Miller, un peintre, en travaillant sur une bâtisse, rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, est accidentellement tombé d'une hauteur d'environ 20 pieds et s'est blessé au corps et au visage. Des amis l'ont transporté chez lui, rue Pleasant, 932.

Blessé.—Salvador Simoral, domicilié rue Royale 108, travaillait hier après-midi, à Algier, au pied de la rue Bermuda, lorsqu'un échafaudage sur lequel il se tenait est tombé et l'a blessé. Il a été transporté à l'hôpital.

AMUSEMENTS

Opéra Française. — Si l'Opéra Français se soutient, cette saison, et fait de belles recettes, ce n'est pas seulement qu'il le doive. Jamais nous n'avons vu un seul si isolément. Il n'y a peut-être pas eu, depuis l'ouverture du théâtre de la rue Bourbon, une pièce grande soirée qui n'ait été contrariée par une pluie battante ou un froid intolérable.

Il faut donc se reporter tout l'honneur à l'activité de la direction et à l'habileté des artistes.

Hier soir encore, malgré un temps détestable, il y avait salle comble et une assemblée d'élite. Donc, en donnant, pour la seconde fois, "Le Voyage de Suzette", qui avait obtenu dimanche un brillant succès, qui n'a fait que se consolider et grandir encore en semaine, on que la Direction n'était pas en droit d'espérer, attendu qu'en qualité d'opérette, la pièce a été réellement écrite pour ce que nous appelons ici au public des dimanches. Mais aussi quelle verve chez les acteurs! Quelle richesse de mise en scène! Quel luxe de costumes et d'éclairage! Qui de nous s'attendait, par exemple, à voir, rue Bourbon, des fontaines lumineuses? Un Directeur d'opéra français ne doit pas pouvoir se prononcer en langue. M. Oberley, y a réussi; cependant et la pièce lui a déjà procuré deux magnifiques recettes.

Que dire du ballet du 7e tableau—Les Alsaces — qui a été si habilement réglé par M. d'Alessandri et acclamé, hier, plus encore que la première fois.

Mais le clou de la soirée a été, ainsi que dimanche dernier, la pantomime grotesque qui se passe dans une boucherie. Les acteurs de la troupe, transformés en scorobates, y ont déployé un détraîn dont on ne les croyait pas capables.

Enfin, le gouvernement de la pièce est le défilé final qui est d'une variété et d'une richesse dont ne peuvent se faire une idée ceux qui ne l'ont pas vu.

Est-il étonnant que l'on redemande encore le "Voyage de Suzette" pour samedi soir? Il y aura certainement plus de monde encore qu'hier; car il est à espérer que le temps sera meilleur.

Donc, samedi soir, troisième de "Voyage de Suzette." Le spectacle commencera à 7 heures et demie.

Dimanche, en matinée "Guillaume Tell," un des gros succès de la saison. Le soir, le "Voyage de Suzette".

Mercredi, 10 février, pour le bénéfice de M. Massart, le très sympathique ténor, "Sigurd." Nous reviendrons sur ce sujet.

St-Charles.—Depuis hier, la direction du St-Charles a changé son affiche. Aux "Up and Down of Life" a succédé "The Turn of the Tide" si excellemment joué par Oliver Dowd Byron et miss Kate Byron qui appartient, dans l'interprétation de cette charmante pièce la même verve, le même entrain que dans celles de "Ups and Downs." Aussi la foule remplit-elle le théâtre depuis le commencement de la semaine.

Deux bonnes et vraies comédies coup sur coup, c'est une bonne fortune que les directions ne trouvent pas, tous les jours, sous la main, surtout avec des interprètes comme M. D. Byron et Miss L. Byron.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 5 FEVRIER 1897.

Haut du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 am

Bas du fleuve—GRACE PITT, 4, 11 am

Haut du fleuve—MABEL COMBAUX, à 12 m

CHARGES.

PITTSBURG — Par quintal 90 à 35c, fumiliée 45c, le baril, $3 00 le bouteaux, sur lands $4 00 à 4 25 par ton; anthracite $6 00 à 6 50 le ton; bateaux 35 à 40c, le baril, steam $2 20 à 2 40 le ton; anthracite (par la rive) $2 75.

ALABAMA—Par baril Corona 45c, Cornus net cent 35c, spécial cent 45c; net spécial cent 35c; Cahaba 45c; steam coal sur chars $2 00 à 2 25 le ton

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 4 FEVRIER 1897.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Sag Athlando, Perkins, Copenhague, steamship Mira, Ball, Liverpool.

Steamship Brookwater, Rivers, Puerto Cortes, via Livingston et Stême, Rand.

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

Warren, Trotelain, Melville

Mabel Hammond, Commaux, New Iberia.

Whisper, Campbell, bayou Sara

Natchez, Leathers, Carrollton

Arrivages de produits.

MELVILLE—par steamer Warren—110 balles coton 2277 sacs graine coton

NEW HOPE—par steamer Mabel Commaux—40 boucs sucre 57 barils sucre 37 barils mélasse

BAYOU SARA—par steamer Whisper—60 balles coton 55 sacs graine coton 593 barils sucre 288 barils mélasse

LEOTA—par steamer Natchez—756 balles coton 2743 sacs graine coton

Sucre par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY 1678 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD à VAZOO à MISSISSIPPI VALLEY RR 1774 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. 131 balles coton

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR — 475 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — 1067 balles coton

R. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE Pour ascerté.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR — Pour ascerté.

L'avez-vous déjà commandé? Pourquoi pas? Le Directory de la ville de la Nouvelle-Orléans de Soards sera complet, prêt à être livré à ses souscripteurs vers le 10 février; prix $6.00. Envoyez vos ordres par carte postale. Le directory commercial pour 1897, prix seulement, $1.00, améliorés et agrandi, sera issu vers la même date. Ainsi, envoyez vos ordres promptement, car nous avons fini de collecter. Adresses, Soards' Directory Office, 606 Allée Commerciale.

23 janv—2 sem

VOORHIES.—Décédé, hier matin, à 9 1/2 heures, MARTIN VOORHIES, à l'âge de 61 ans. Les amis et connaissances du défunt et de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, aujourd'hui, 5 février 1897, à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa résidence, rue des Ursulines, coin rue Nord Johnson.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1043.

1dée—3m

LIGNE AMERICAINE

Pour Southampton.

La traversée la plus courte et la plus agréable lorsque à Londres; communication rapide à Southampton pour le Havre et Paris par des steamers à deux hélices.

LIGNE RED STAR

Pour Anvers.

La route la plus courte pour la Belgique et la France, la Suisse, l'Allemagne, le Rhin, l'Italie etc.

Cie. de Navigation Interna. omnia, 6 Bowling Green, New York.

A. K. MILLER & CO. 302 rue Carondelet.

F. J. ORFILA, 19 rue du Camp, Nlle-Orléans

8 oct—1 an—DimMoVe

TEXAS T AND P ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

POUR

Hot Springs, Nord Texas

ET

CALIFORNIE.

Bureau des Billets: 632 Canal

Bâti à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	3:15 a.m.
F.W. rsh & Hot Springs Ex	7:30 p.m.	6:55 p.m.

La ligne de 8h15 a.m. a des chars dortoirs Pullman, Pullman à Fort Worth et fait connexion à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour Denver, Portland et San Francisco.

Le train de 7:30 p. m. a des chars dortoirs bachet Pullman à Shreveport, Mansfield, Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.

Prenez les chars dortoirs de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quittent Gretna à 8:45 a. m. et 7:55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. G. GARAN, agent des passagers et des billets, 632 Canal. W. C. Lee, T. H. MEYER, agent de ville des passagers. N. O. GARON Président, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Trésorier, vice président et directeur-général, Dallas Tex. 1er janv96 1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Premier District.

Portant le nouveau No municipal 912 rue du Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,256.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, le procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 février 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Champs Elysées, Dauphine, Bourgogne et Derbigny, mesurant vingt pieds de face sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 janv—9 10 15 22 29—fev 5 11

VENTES PAR LE CONSTABLE.

H. T. Stugeon vs L. Marcisky.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 23,612.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans le procédant à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, le VENDREDI, 5 février 1897, à midi, de la propriété suivante, à savoir:—

Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans le susdit et ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bois de construction et du contenu d'un atelier de charpentier, etc.

Léon Fellman vs Henry Storm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,019.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée le procédant à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Hampson, Adams, Deuxième et Berdette désigné par le numéro vingt-quatre de l'îlot 20 "C" conformément au plan 31 déposé en l'étude de A. Hero, Jr., notaire; conformément au dit plan le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Berdette sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Con